



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 19 février 2013, à 9 h**

**Centre récréatif Rivière-des-Prairies
7650, boulevard Maurice Duplessis**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction du bureau d'arrondissement

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 février 2013.

10.02 Ordre du jour

CA Direction du bureau d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 février 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Autre sujet

CG Direction du bureau d'arrondissement – Grands projets - 1120443018

Recommandation au conseil d'agglomération d'adopter un règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) afin d'y ajouter une partie de la rue Notre-Dame Est et autorisation d'un virement de crédit au montant de 8 000 \$ afin de financer la subvention qui sera versée à un commerçant.

*Charte montréalaise des
droits et responsabilités :*

*Compétence
d'agglomération :*

Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire

Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

40.02 Règlement - Autre sujet

CM Direction du bureau d'arrondissement – Grands projets - 1120443019

Recommandation au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Saint-Jean-Baptiste et des rues Bellerive, Notre-Dame Est et Sainte-Anne, autorisation d'une dépense pour un montant de 43 400 \$ afin de financer les subventions qui seront versées à 20 résidants et autorisation de l'affectation des surplus de gestion de l'arrondissement pour un montant de 43 400 \$ et virement de crédit à cette fin.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction du bureau d'arrondissement

Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 février 2013.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 3
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 1
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 1